

Exemple de fiche d'information du patient : TEP FDG

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé de réaliser un examen de médecine nucléaire intitulé Tomographie par Emission de Positons ou TEP. Il s'agit d'un examen d'imagerie médicale réalisé après administration d'une très faible quantité d'un produit radioactif appelé radiopharmaceutique. Le radiopharmaceutique utilisé a la propriété de se fixer sur l'organe ou le tissu que l'on souhaite explorer. Son émission de rayonnements va permettre la réalisation d'images de la captation du produit grâce à l'usage de caméras. Le principe global de cet examen repose sur l'étude du métabolisme glucidique (ou encore la consommation du sucre par l'ensemble des cellules et tissus de votre organisme). Ces informations fournies sous la forme d'images seront d'un grand intérêt pour votre médecin pour le diagnostic et la prise en charge de votre maladie.

Déroulement de l'examen :

Accueil par l'équipe paramédicale et médicale.

Mise en place d'une perfusion intraveineuse au niveau de l'avant-bras dans un lit ou dans un fauteuil confortable et mise au repos.

Injection dans la perfusion d'un produit contenant un isotope radioactif (18F-Fluorodesoxyglucose). Le produit injecté ne présente pas de risque d'intolérance (absence d'allergie).

Poursuite de la mise au repos pendant 60 minutes.

A l'issue, mise en place sur la table d'examen, allongé sur le dos, bras au dessus de la tête si possible.

L'acquisition des images se fait à l'aide d'une caméra TEP et va durer de 20 à 30 minutes. Vous êtes en position allongée sur le dos et vous devez rester immobile en respirant calmement. L'appareil ressemblant à un scanner classique, il n'y a habituellement pas de problème de claustrophobie. Si vous êtes cependant sujet aux crises de claustrophobie, précisez le dès votre arrivée dans le service.

Vous passerez environ 1h30 à 2h dans le service de médecine nucléaire.

Votre préparation à l'examen :

Vous devrez arriver dans le service de Médecine Nucléaire à l'heure qui vous aura été indiquée; tout retard ou toute annulation devra nous être signalée sans délai par fax ou par téléphone afin que nous puissions organiser de façon optimale le planning des rendez-vous de cet examen coûteux (pour information, le prix de cet examen, complètement pris en charge, est de 1100 €).

Vous devez être à jeun durant les 4 heures qui précèdent votre examen, cependant nous vous recommandons de boire abondamment (eau) et vous pouvez prendre votre traitement habituel. Si vous êtes diabétique, précisez-le lors de la prise de rendez-vous.

Les éléments de votre dossier médical (comme par exemple vos résultats d'analyse sanguine) et les derniers examens d'imagerie (radiographies, échographies, scanners, I.R.M., scintigraphies) doivent nous être fournis pour l'interprétation des images. Ils vous seront rendus le jour même. En particulier, il est essentiel de vous munir d'un éventuel examen TEP antérieur. Si vous ne les détenez pas il est important de le récupérer auprès de votre médecin.

Vous devez également disposer de l'ordonnance rédigée par votre médecin, demandant cet examen.

Les examens sont habituellement réalisés en l'absence de risque de grossesse mais cette dernière ne constitue qu'une contre-indication relative.

Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, merci de le signaler par avance ou dès votre arrivée dans le service.

Risques éventuels et dose d'irradiation :

Cet examen utilise un produit radioactif qui sera naturellement éliminé en quelques heures.

La quantité pondérale du produit administré est extrêmement faible, il n'existe pas de toxicité, les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles doses et correspond approximativement, comme les examens de radiologie, à une ou plusieurs années d'irradiation naturelle en France.

A ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré et si un tel risque devait exister il serait sans commune mesure par rapport au bénéfice attendu pour votre santé du fait de la réalisation de l'examen.

Afin d'accélérer l'élimination naturelle par les voies urinaires de cette très faible irradiation résiduelle, il vous est recommandé de boire abondamment et d'uriner fréquemment. Des consignes d'hygiène sont à respecter (tirer la chasse d'eau, essuyer toutes projections, se laver les mains) pour une durée qui vous sera précisée.

Pendant les heures qui suivront votre sortie du service, vous serez susceptibles de délivrer vous-même, à vos proches et votre entourage, de très faibles doses de rayonnements qui ne présentent non plus aucun risque.

Aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage et les sujets contacts, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes, les doses cumulées étant toujours très inférieures à 1 mSv et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.

Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité (aéroports, certains postes frontières...) que vous pouvez déclencher parfois plusieurs jours après l'examen. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.

Si vous devez être hospitalisé dans les jours qui suivent, signalez au service d'hospitalisation que vous avez eu un examen scintigraphique.